

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°44 du 22 octobre 2010

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°8

DÉCISION N° 0-43945-2010/DEF/CEMM
portant parrainage d'une unité de la marine nationale.

Du 23 septembre 2010

CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

DÉCISION N° 0-43945-2010/DEF/CEMM portant parrainage d'une unité de la marine nationale.

Du 23 septembre 2010

NOR D E F B 1 0 5 2 1 9 9 S

Référence :

Note-circulaire n° 195/DEF/CEMM/CAB du 15 mars 1994 (BOC, p. 2703. ; BOEM 143.7).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 143.7

Référence de publication : BOC N°44 du 22 octobre 2010, texte 8.

Le parrainage du sous-marin nucléaire d'attaque *Perle* par la ville de Saint-Maurice (Val de Marne) est agréé.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Pierre-François FORISSIER.